PROJET DE LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE : LIQUIDATION TOTALE AVANT PRIVATISATION

IMPACTS POUR LES FONCTIONNAIRES
le savez-vous ?

Détachement d'office = perte de la garantie de l'emploi public

Plus que 2 alternatives pour l'Agent…

Rupture conventionnelle ou CDI obligatoire en cas de privatisation

Contractuels jetables et sans formation à la place du fonctionnaire

Contrat de projet = durée limitée (6 ans) sans perspective detitularisation

Recours aux contrats sur des emplois permanents = possible dans toutes les catégories de tous les métiers

Suppression des instances de défense des personnels CAP = Suppression du droit de regard sur le déroulement de la carrière

Fusion du CT avec CHS-CT = Moins de temps pour les dossiers des agents

Salaire au mérite = Traitement à la carotte

Abandon des missions publiques = plus de services publics !

Fonctionnaires devenu privé = Fin de la neutralité… Ou virés

Loi votée = Suppression des retraites des fonctionnaires calculées sur Les 6 derniers mois

FO dit NON Et demande son RETRAIT

RETRAIT DU PROJET DE LOI

FO dit NON Et demande son RETRAIT

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES PROTEGE AVANT TOUT LES CITOYENS

FIN DES SERVICES PUBLICS

LES CONSEQUENCES

- *A l'Hôpitalavant de vous soigner, on vous demandera votre cartebleue*
- *Privatisation des EHPAD… fin de l'accès pour tous*
- *Ordures ménagères… Tarifs plus chers*
- *Plus d'écoles publiques = écoles payantes*
- *Privatisation de l'eau… Hausse sans limite des prix*
- *Fin de la gratuité des services administratifs… Démarche et documentspayants*
- *Fin de la route publique = entretienpayant des chaussées etdéveloppement des péages*
- *Médiathèques payantes = privatisation des savoirs*
- *Abandon du transport public = augmentation incontrôlable*
- *BAC au rabais = accès inégalitaire aux étudessupérieures*

SANS SERVICES PUBLICS

CA VA VOUS COÛTER DES BRIQUES

RASSEMBLEMENT 2 JUILLET 2019 à 12 H

RETRAIT DU PROJET DE LOI

DEVANT LA PREFECTURE DE CHAMBERY